

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
En un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. BAYAS-LAPITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Février 1880.

L'Écho Saumurois ne paraîtra pas demain, jour de mardi-gras.

Chronique générale.

LE PÉTITIONNEMENT A-T-IL ÉTÉ LIBRE ?

Cette question est d'une grande importance au moment où l'article 7 des lois Ferry va venir devant le Sénat.

M. Pelletan a affirmé, à la tribune, que le gouvernement ne faisait pas la guerre à la religion, et que les lois Ferry n'étaient point des lois politiques.

Nous avons affirmé, nous, conservateurs, et nous affirmons encore que le gouvernement dont M. Jules Ferry est membre a fait et ne cesse pas de faire la guerre à la religion, que la laïcisation des écoles est une œuvre absolument politique.

Nous affirmons que le gouvernement républicain, installé après la démission du maréchal de Mac-Mahon, n'a point interrogé l'opinion publique, n'a pas cherché à être l'interprète et le mandataire consciencieux des familles françaises, mais qu'il a concentré tous ses efforts vers ce but: comprimer l'opinion.

Si M. Pelletan avait raison, si le gouvernement était impartial et respectueux de l'indépendance des populations, le pétitionnement contre les lois Ferry aurait été libre.

Mais le gouvernement a eu recours à tous les procédés d'intimidation, il n'a pas respecté les consciences, il a été odieusement partial, et M. Pelletan a énoncé, en plein Sénat, une élatante contre-vérité.

Nous avons recueilli contre les lois Ferry douze millions de signatures...

Sans les obstacles continuellement oppo-

sés par l'administration républicaine, il y aurait eu plus de dix millions de pétitionnaires.

Mais il a été interdit aux fonctionnaires de tout ordre, sous peine d'être révoqués ou tout au moins mal notés, de signer les pétitions;

Mais les maires de la République ont en grande partie refusé de légaliser les signatures;

Mais beaucoup de gens n'ont pas signé, parce qu'on leur disait: sans la légalisation, c'est inutile;

Mais on a menacé les petits fournisseurs de l'administration, les ouvriers qu'elle emploie;

En résumé, l'opinion publique a été comprimée, murée pour ainsi dire.

Malgré cette impression tyrannique, deux millions de protestations ont éclaté... et M. Pelletan vient dire au Sénat: « Ces deux millions, ce n'est rien, cela ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête! »

M. Pelletan et les siens font trop bon marché de l'opinion.

Nous avons peine à croire que le Sénat partage cette manière de voir.

La magistrature a été de nouveau passée au crible par M. le garde des sceaux Cazot; le mouvement publié hier matin comprend 95 nominations qui donnent lieu à ces remarques:

Deux procureurs généraux permutent par ordre; ce sont ceux de Montpellier et d'Orléans.

Deux conseillers de cour d'appel et un président de tribunal, celui de Blois, sont mis à la retraite.

Les révocations sont au nombre de 18; elles atteignent notamment: MM. Bourbeau, avocat général à Besançon; Clapier, avocat général à Nîmes; Hébert de la Rousselière, substitut du procureur de la République à Cholet; Renouf-Dubreil, substitut du procureur de la République à La Flèche.

Le mouvement comprend, en outre, deux démissions, celles de M. Peytes de Montca-

bré, procureur de la République à Bazas, et de M. Rives, substitut à Perpignan.

Deux magistrats précédemment pourvus ont refusé les fonctions qu'on leur offrait; ce sont: M. Marié, nommé procureur de la République à Louviers, et M. Jauffret, nommé en la même qualité à Civray.

Ajoutons, pour être complets dans nos remarques, qu'une vingt-neuvième révocation se déguise peut-être sous la forme nébuleuse d'un appel à d'autres fonctions appliqué à M. Richard, substitut à Prades.

On écrit de Berlin que M. de Bismark est en ce moment plus attentif que jamais à tout ce qui se dit, s'imprime et se fait en France. Son service d'informations n'a pas cessé de fonctionner comme avant la dernière guerre et rien ne lui échappe.

Il aurait chargé le prince Hohenlohe de demander officieusement quelques explications à M. de Freycinet au sujet de la publication dans une Revue de fondation récente d'un article anonyme qui a causé une certaine surprise à Berlin...

Nous croyons savoir que M. de Freycinet a répondu qu'il pouvait regretter cet article au point de vue des relations internationales, mais que le cabinet actuel ne saurait être tenu pour responsable de tout ce qui s'imprime en France, même dans les organes républicains, et qu'il déclinait toute responsabilité relativement à la publication de M. Edmond Adam.

LA CATASTROPHE

DU CHEMIN DE FER DE L'OUEST.

L'émotion causée dans le public par l'épouvantable catastrophe dont nous avons raconté, la semaine dernière, les principales et terribles péripéties, est loin d'être calmée, et chacun se demande avec une surprise bien légitime comment il peut se faire qu'aux portes de Paris, presque en pleine gare, de pareils accidents ne puissent pas être prévus.

Le brouillard, assure-t-on, a été la principale cause de ce désastre, soit; mais alors pourquoi, en présence de cet état de l'atmosphère, n'a-t-on pas redoublé de précautions?

Du reste, si nous nous en rapportons à certaines allégations, entre autres celles du mécanicien et du chauffeur du train 427, la responsabilité de cet affreux événement incomberait tout entière au chef du train 23.

D'après eux, en effet, l'accident s'est produit parce que le train 427, resté en détresse à 800 mètres environ des fortifications, et à près de 300 mètres avant la station de Clichy-Levallois, n'a pas, comme il aurait dû le faire, détaché le conducteur Morel, monté dans le dernier wagon, afin de placer sur la voie les pétards d'alarme destinés à avertir le train suivant que la voie était obstruée et qu'il eût, par suite, soit à s'arrêter, soit, tout au moins, à ralentir sa marche. Toujours, suivant ces deux employés, les aiguilleurs auraient dû fermer le disque d'arrêt.

Ces allégations sont-elles exactes? C'est ce que l'enquête est appelée à vérifier.

Quoi qu'il en soit et à quelque cause qu'il faille attribuer un si grand désastre, les effets n'ont pas été moins terribles.

C'était, en effet, un spectacle terrifiant que celui des malheureux voyageurs blessés et non blessés, courant affolés de terreur parmi les débris des wagons amoncelés les uns sur les autres, et dont la plupart, ceux du centre surtout, avaient été réduits en petits morceaux.

Ceux même qui étaient atteints de blessures graves se sauvaient à toutes jambes, en poussant des cris perçants, et beaucoup de ces malheureux, des femmes surtout, ont dû être arrêtés par les voyageurs qui, sains et saufs, ont promptement recouvré leur sang-froid, et, avec un dévouement qu'on ne saurait trop louer, se sont prodigués pour organiser les premiers secours.

Parmi ces courageux sauveteurs, citons en première ligne M. Rodolphe Burgues, vice-président de la Société des sauveteurs de la Seine.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BARON DE KOENIG

(Suite.)

Son attitude, ses soupirs, son émotion, n'échappèrent point à la comtesse, qui avait fini par oublier les recommandations de sa cousine, et trouvait la chose assez étrange.

Quoique habituée aux bizarreries du tempérament de Jacqueline, M^{me} de Rochebrune acquit bientôt la conviction que, dès la première entrevue, M^{lle} de Saint-Géry s'était laissé prendre dans les filets du beau de Koenig, et que ses explications, ses promesses et sa prétendue tactique n'avaient pas eu d'autres mobiles qu'un faible naissant pour le noble étranger.

Il s'en était même suivi une certaine gêne, car ce n'était pas du tout là ce qu'avait espéré la comtesse.

Alice, malgré sa candeur et son ingénuité, n'avait pas tardé non plus à s'apercevoir de tout ce petit manège.

Elle en rit d'abord, elle y fit même plus d'une maligne allusion et lança quelques traits piquants reçus bientôt par sa cousine avec tant d'aigreur, qu'évidemment la pauvre Jacqueline était sérieusement atteinte.

Alice dut alors se faire cette réflexion.

— Cet homme n'était donc pas ce qu'elle avait cru tout d'abord? Elle avait eu tort de se fier si aisément à une première impression...

Légère et capricieuse comme toutes les jeunes filles, elle ne s'aperçut pas que sa répulsion n'était plus aussi grande; elle ne vit pas davantage que son dédain faisait place successivement à l'attention, à l'intérêt, et puis enfin... à la confiance, à l'estime.

C'était plus que n'avait désiré Jacqueline.

Quand elle vit la bataille gagnée, M^{lle} de Saint-Géry ne poussa plus autant de soupirs; son émotion fut moins apparente.

Mais la comtesse, s'apercevant enfin que la présence du baron devenait de moins en moins désagréable à Alice, trouvait la situation très-fausse.

Dès le principe, l'attitude de la jeune fille lui eût fait grand plaisir, mais aujourd'hui, après les indiscrets aveux de M^{lle} de Saint-Géry, à quoi pouvait aboutir une telle rivalité?

Quelques semaines s'écoulèrent, quand enfin, n'y pouvant plus tenir, et au risque d'une rupture éclatante avec sa chère cousine, M^{me} de Rochebrune résolut d'avoir une explication nette et catégorique.

— Il faudrait enfin savoir, Jacqueline, lui dit-elle un jour, si c'est pour vous que le baron de Koenig vient ici?

— Je ne vous comprends pas... je suppose qu'il y vient un peu pour vous et beaucoup pour lui, puisqu'il trouve l'occasion de faire ici je ne sais quels travaux de statistique...

— Très-bien! Mais enfin, quoique vous n'en veuillez pas convenir, il est clair que le baron vous aime.

— Grands dieux! s'exclama Jacqueline. Ah! le pauvre garçon! Vraiment! vous croyez cela?... Et faut-il vous jurer qu'il perd son temps!...

— Mais il me semble, reprit gravement la comtesse stupéfaite, il me semble qu'il n'y a pas très-longtemps vous le voyiez vous-même d'un fort bon œil. Auriez-vous maintenant quelque raison pour vous en éloigner?

— C'est inimaginable ce que vous me dites là. Je vous dis i-ni-ma-gi-na-ble. Vous croyez vraiment que j'ai eu des prétentions sur le baron de Koenig? moi... Vous me croyez un faible pour lui?... Je n'ai point attendu d'avoir bientôt trente ans...

— Passés...

— Passés (puisque vous tenez à me vieillir encore)... pour choisir un mari. Or, vous savez si j'ai refusé des prétendants qu'eussent acceptés bien d'autres; mais je vous ai dit, ma chère cousine, que je ne me marierais jamais... C'est peut-être un tort, mais c'est une résolution irrévocable...

— Alors m'expliquez-vous...?

— Laissez-moi finir... Vous n'avez point envie

qu'Alice fasse comme moi, nous sommes d'accord, car, si je refuse de me marier, je n'ai point tant horreur du mariage... pour une autre, surtout quand cette autre est une charmante jeune fille comme Alice. Or, rappelez vos souvenirs: j'étais chez vous quand Paul vous amena le baron de Koenig; l'ami de Paul vous a plu, et votre déception fut grande lorsqu'Alice vous avoua qu'il ne lui plaisait pas. C'est alors que, pour vous consoler, — et aussi, je l'avoue, un peu pour satisfaire mon amour-propre, — je vous répondis: « Alice déteste le baron aujourd'hui, elle l'aimera demain; » vous vous êtes bien récriée, et aujourd'hui...

— Comment? Tout cela n'était...?

— Qu'un piège, ma chère. Ah! vous ne me connaissez pas encore. Le fond de notre caractère, voyez-vous, — on peut le dire, il n'y a point ici d'homme pour nous écouter, — c'est beaucoup de sentiment et un peu de jalousie. Excitez ce défaut inné chez une femme, et vous ferez d'elle tout ce que vous voudrez, un ange ou un démon. C'est le grand levier, je l'ai saisi.

Si je n'avais point aimé, ou, pour être plus exacte, si je n'avais pas feint d'aimer M. de Koenig, Alice ne l'estimerait pas aujourd'hui. Voilà ce que j'ai compris tout de suite; voyez si j'ai réussi...

Alice arrivait juste à ce moment de l'entretien: la comtesse était si stupéfaite qu'elle se crut obligée de quitter le salon pour dissimuler son étonnement.

M. Burgues se trouvait dans un wagon de première classe avec sept autres personnes, dont une dame.

Au moment où le terrible accident s'est produit, les voyageurs qui avaient pris place dans le même compartiment furent précipités les uns sur les autres.

Le premier moment d'effarement passé, M. Burgues, qu'un coup d'œil jeté sur ses compagnons de voyage renversés inertes sur les coussins venait d'éclairer sur la lugubre vérité, ouvrit vivement la portière qui se trouvait de son côté, et tenta de sauter sur la voie.

Il en fut empêché par un wagon qui, étant venu se placer à côté du sien, en obstruait complètement la sortie. Ce ne fut donc qu'après des efforts inouïs et par le compartiment voisin, que M. Burgues put se trouver sur la voie, enveloppé de l'épais brouillard qui couvrait le sol et rendait cette scène de désolation encore plus sinistre.

Après avoir recouvré son sang-froid, ce qui ne tarda pas, du reste, M. Burgues n'eut qu'une pensée: se porter au secours de ceux qui souffraient. Dérochant un des fau-x de la locomotive, il se mit en quête des blessés étendus sanglants parmi les nombreux débris des wagons brisés, aidé dans cette tâche par quatre autres voyageurs, comme lui sains et saufs, et deux employés du chemin de fer.

Grâce à leurs persévérants efforts, les malheureux blessés purent être étendus sur le bord du talus et confiés aux soins de quelques employés de la station voisine, accourus les premiers sur le lieu du sinistre.

Nous avons dit que les cadavres déposés dans les fourgons de la Compagnie avaient été transportés à la gare de l'Ouest, où ils ont été l'objet de constatations médico-légales.

Dans la matinée, cinq corps seulement avaient été réclamés par les familles; deux étaient encore, dans l'après-midi, étendus dans une des salles de la gare. C'étaient ceux de MM. d'Allemand et Decamps.

Mais, vers deux heures, un jeune homme en deuil, suivi de deux dames également vêtues de noir, se présentait dans le cabinet du directeur de l'exploitation. Ce jeune homme était le fils de M. Decamps, qui venait reconnaître et réclamer le cadavre de son père.

Toute la journée, du reste, les bureaux de la Compagnie ont été envahis par une foule de personnes inquiètes, venant s'informer du sort d'un des leurs, absent depuis la veille.

Le nombre des victimes de la catastrophe de Clichy s'accroît de jour en jour, et pour ainsi dire d'heure en heure.

Le chiffre des morts s'élève en ce moment à treize.

M. Guillot, chargé de l'instruction relative à l'accident de Clichy, a entendu samedi le chef du mouvement du chemin de fer de l'Ouest et l'ingénieur en chef du contrôle.

Quatre victimes ont encore succombé depuis samedi: M. Paul Jacquemard, âgé de cinquante-trois ans, M^{me} Caroline Fausser, âgée de soixante-trois ans, M. Frédéric Richard et M. Leclerc, banquier.

ment.

— Décidément, fit-elle en s'éloignant, Jacqueline est encore plus singulière que je ne le croyais.

La jeune fille n'avait encore aucunement avoué ses sentiments. De son côté le baron se montrait aussi fort discret, il avait toutes les apparences de la timidité; mais, pour qui voyait et jugeait, une explication était superflue.

Les fouilles du tumulus n'avaient pas été satisfaisantes, le comte n'avait pas tiré de son séjour à Coulmiers tout l'intérêt qu'il en avait espéré.

Chaque jour, des terrassiers bouleversaient le sol et ne trouvaient rien, absolument rien, malgré les sondages de plus en plus profonds.

Enfin, un beau jour, — juste au moment où M. de Rochebrune, découragé, finissait par croire que son tumulus était une simple motte féodale, et allait interrompre ses recherches, — un ouvrier, fidèle à la consigne, vint apporter un gros fragment de brique à rebords que l'antiquaire reçut avec une joie non dissimulée.

Évidemment cette brique n'était pas seule, elle devait s'être détachée d'une substruction romaine, car elle était bien romaine cette brique rouge, en terre fine et tamisée, couverte en partie de cet enduit verdâtre...

Mais, juste ciel! une inscription!

Neuf autres blessés sont dans un état très-alar-mant; trois sont à toute extrémité.

Nous recevons de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest, dit l'Union, la liste officielle des victimes du terrible accident de Clichy.

Cette liste, qui mentionne 13 morts et 69 blessés, a été dressée par les soins de la Compagnie, sous les yeux et avec le concours de M. le juge d'instruction; elle renferme donc toutes les conditions d'exactitude et de véricité.

Nous sommes heureusement loin des exagérations dont certains journaux se sont faits les échos.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La perturbation atmosphérique annoncée de New-York se produit actuellement. Il y a alternative de soleil, de pluie et de grêle, avec fort vent du sud. A peine sortis des froids rigoureux, nous entrons, par un lent dégel, dans la période des giboulées. D'ailleurs, le bureau météorologique américain nous a également appris qu'un cyclone, accompagné de bourrasques et de neiges, traversant l'Atlantique, affectait en ce moment les côtes du nord de la France.

Le baromètre a beaucoup baissé et le thermomètre est à 9 degrés au-dessus de zéro.

Rien de nouveau de l'embâcle. La Loire, ce matin, n'était encore qu'à 1^m 25 et aucun glaçon n'apparaissait à la surface du fleuve. Une débâcle partielle s'est opérée en aval de Tours, mais les glaces se sont arrêtées entre Langeais et Saint-Patrice. Quand la grande débâcle se produira-t-elle? On espère qu'elle sera prochaine, et toutes les précautions sont prises à cet effet. M. le général du génie Barrabé est revenu à Saumur depuis trois jours. Les travaux, en partie suspendus hier, vont continuer. Les troupes occupées à notre glacier, et venues de différents points de la France, ne quitteront vraisemblablement notre ville que lorsque tout danger sera conjuré.

On dit que le chantier de la rive droite de la Loire a jeté à l'eau environ 3,000 mètres cubes de glace, et que les trois ateliers établis sur la rive gauche, qui ont déblayé sur une longueur de 4 kilomètres, ont enlevé 47,000 mètres cubes de glaces.

Hier matin, au conseil des ministres qui s'est tenu à l'Élysée, M. Varroy, ministre des travaux publics, a donné d'excellentes nouvelles des travaux de la banquise de Saumur, qui, a-t-il dit, n'offre plus aucun danger.

La semaine dernière, paraît-il, l'organe de notre municipalité disait ceci:

« Plusieurs journaux de Paris publient une dépêche d'Angers, annonçant que, malgré l'arrêté du maire, une procession civile de 7 à 8,000 personnes a eu lieu à Saumur. Cette nouvelle est absolument

fausse, l'arrêté du maire a été parfaitement respecté, aucune procession, ni civile ni religieuse, n'a eu lieu dans notre ville. »

A ce sujet, l'Union de l'Ouest a cru devoir rétablir la vérité en ces termes:

« Il n'y a de certainement faux, dans la nouvelle ainsi donnée, que l'expression « procession civile, » qui ne signifie absolument rien. Mais il est vrai, très-vrai que, le dimanche 1^{er} février, 7 à 8,000 personnes se sont rendues, à la même heure et par la même voie, à Notre-Dame des Ardilliers, où a eu lieu une cérémonie de prières. L'arrêté du maire de Saumur a pu empêcher la procession, en tant que cérémonie religieuse à l'extérieur, mais il n'a pu empêcher ni l'affluence de la population saumuroise vers le sanctuaire de Notre-Dame, ni le fait indé-niable de la manifestation de foi et de piété qui a eu tout l'éclat d'une protestation publique. »

Assises de Maine-et-Loire. — Voici la liste des jurés de notre arrondissement pour la session qui s'ouvre aujourd'hui lundi à Angers:

MM. Guionis, Auguste-Marie, propriétaire à Cizay; Courlois, docteur-médecin à Varennes-sous-Montsoreau; Roy, percepteur à Fontevraut; Delaunay, propriétaire à Vihiers; Mabile, propriétaire à Coron.

Lettre

SUR LA CATASTROPHE DE CLICHY.

Notre compatriote, M. Paul Prouteau, qui habite Asnières, nous adresse la lettre suivante sur l'affreux événement dont il a été témoin:

« Paris, ce 7 février 1880.

« Mon cher Directeur,

« Pendant que je tremble pour vous, et pour les malheurs que peut occasionner à Saumur votre trop célèbre banquise de glace, peut-être tremblez-vous aussi un peu pour moi, et cherchez-vous mon nom parmi les trop nombreuses victimes de la catastrophe de Clichy-Levallois.

« J'étais, en effet, dans le train si cruellement éprouvé, mais, par la position que j'occupais au milieu, j'en ai été quitte pour une violente commotion, et j'ai pu descendre du train, en protégeant même une de mes compatriotes d'Asnières, affolée de peur, avec un enfant dans ses bras, et que j'ai reconduite jusqu'à l'entrée du pays, pendant que ses nerfs se débattaient encore contre sa raison revenue devant mon sang-froid et mes observations consolatrices.

« Dieu vous préserve jamais d'une catastrophe de chemin de fer! Encore n'avons-nous point, de nos wagons, entendu d'autres cris que ceux des voyageurs et voyageuses, qui se sauvaient de toutes parts en poussant les cris les plus aigus, les plus désespérés. Et cependant nous ne voyions rien, nous ne savions rien des effondrements des trois derniers wagons, et le brouillard empêchait toutes plaintes de parvenir jusqu'à nous. Nous ignorions même que des blessés et des

mourants se tordissent là, près de nous, de désespoir dans une affreuse agonie, et que plus de vingt victimes fussent déjà brisées et déchi-quetées par la mort; à ce point qu'un habitant d'Asnières a dû être inhumé avec ses vêtements, qu'il a été impossible de lui arracher de ses membres tordus.

« Ce qui ajoutait à la scène de désordres et de cris qui se passait autour de moi, c'est qu'une grande partie de voyageurs cherchait les siens, ses amis, ses connaissances; que tout le monde s'appelait au milieu de cet affreux brouillard, et que personne ne se trouvait. Et nous étions encore ainsi, pour comble de crainte, sur des entre-voies où nous eussions pu être écrasés par des trains montants ou descendants, et que nous ne savions, ni où nous nous trouvions, ni où nous mettre à l'abri. C'était là un de nos grands désespoirs.

« Enfin, en m'orientant tant bien que mal le long du convoi, je voulus tout d'abord savoir où nous nous trouvions, et quand le mécanicien nous fit connaître que nous pouvions être à 200 mètres environ de la station de Clichy-Levallois, nous n'hésitâmes point à traverser toutes les voies, tout en nous heurtant, à chaque pas, aux fils des aiguilles et aux aiguilles elles-mêmes, pour gagner le treillage de bordure, car la fatalité voulut encore que la catastrophe arrivât à l'endroit même où s'opère un croisement très-nombreux des voies du réseau.

« C'est au milieu de ce látonnement qu'une voix de femme me cria: « Sauvez-moi, sauvez mon enfant! » Je la pris dans mes bras, pour ainsi dire, et l'enveloppant de mon corps pour la rassurer, nous arrivâmes ainsi sur la berge et au débarcadère de Levallois, au milieu d'un encombrement inouï de voyageurs du train.

« Mais pour avoir une idée de la commotion subie par tous les wagons, apprenez qu'un wagon entier se trouvait, le lendemain, rempli de chapeaux perdus dans la bagarre.

« Connait-on bien aujourd'hui encore la quantité des victimes? Peut-être, mais un grand nombre de personnes comprises au nombre des blessés succombent tous les jours. Ainsi, à mon départ d'Asnières, ce matin, on annonçait un nouveau décès, et l'on en pressentait un autre. A Bois-de-Colombes, où je suis allé prendre des nouvelles d'amis blessés, ce matin aussi, j'apprenais également une mort et la quasi-certitude d'autres malheurs.

« Toutes les blessures sont graves, cela se conçoit, tellement graves qu'une mère n'a pu reconnaître son fils, sanglant et défiguré, et que ce fut le fils qui se jeta dans les bras de sa mère venue à sa recherche.

« Deux de mes amis, le père et le fils, qui le comprendra? appartenant au dernier wagon, le premier écrasé par conséquent, se sont retrouvés avec des blessures presque légères, quand tous les voisins ont été tués autour d'eux. Ils paraissent devoir leur salut à ce que leur wagon aura fait un saut de tremplin, pour ainsi dire, sous la pression de la locomotive de l'express; car ils se rappellent être tombés d'en haut sur le sol, mais dans un état tel de surexcitation qu'ils se

tes traduisent par *vir sanctus*. Peut-être allous-nous découvrir la lettre S.

— Une inscription votive sur brique? fit un collègue avec un mouvement d'incrédulité.

— Sur brique. Ah! du moins...

— En attendant, poursuivit le conseiller, je maintiens mon hypothèse, et je dis que le potier a fort bien pu se nommer MAYRVS, par exemple. Mais comme ce nom est au bas de la brique, — car vous remarquerez, messieurs, que la partie inférieure n'existe pas, — je crois mieux encore que ces deux lettres indiquaient le nom du lieu de fabrication, c'est-à-dire Orléans, AVRELLE.

— Ce nom est postérieur!... Il faudrait *Genabum*.

— Qui le prouve? la question n'est pas résolue.

— Tenez! tenez! voici un nouveau fragment beaucoup plus important. Ah! mais il ne suit ni ne précède le premier: nous aurons là une inscription fort compliquée et sans doute très-intéressante, dit le comte. On y voit cinq lettres superposées:

FAB TU

Le comité rayonnait de plaisir et brûlait de curiosité.

— Vous voyez, insinua le secrétaire, peu versé dans la langue latine, c'est une inscription commémorative ou une dédicace. Je lis, moi, *FABius-Octavius* (si vous voulez), *Tullus, Restituit, Erexit*

ou *posuit* — sous-entendu *templum, monumentum*, que sais-je? — *AVRElia...*

(A suivre.) JACQUES DE FONTENELLE.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

MARDI 10 février 1880.

A L'OCCASION DU MARDI-GRAS

LUCRÈCE BORGIA

Drame en 5 actes, par Victor Hugo.

Le spectacle sera terminé par:

La Mariée du Mardi-Gras

Folie-vaudeville en 3 actes, par MM. E. Grangé et L. Thiboust.

Au 3^e acte, GRANDE RONDE DE L'OURS ET LE DÉBARDEUR, chantée par M^{lle} Duherlin et toute la troupe. — Quadrille carnavalesque.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

PRIX DES PLACES ORDINAIRE.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie; et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

sont trouvés dans leur maison, à Bois-Colombes, sans avoir cru avoir fait le chemin de Levallois chez eux, près de quatre kilomètres pourtant.

Une particularité à noter. L'un des wagons de l'avant a été défoncé et presque broyé entre nous et la locomotive de notre train. C'est vous dire la force de la commotion, qui a été telle en effet que nous avons glissé sur les rails pendant environ 100 à 150 mètres, ce qui faisait pousser des cris de désespoir aux voyageurs de ce wagon, dont les jambes auraient certainement été brisées si le train se fût remis en marche.

Et maintenant, mon cher Directeur, puissiez-vous éviter, tous, la catastrophe de votre banquise, comme j'ai échappé moi-même au désastre de Levallois! Que Dieu protège Saumur!

» PAUL PROUTEAU. »

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 janvier 1880.

(Suite et fin.)

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Henri-Gustave Segondy, cuisinier, 58 ans, rue Saint-Jean.

Le 2. — Pierre-Jean Guibert, propriétaire, 64 ans, au Petit-Puy. — Auguste Réveillon, propriétaire, 89 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Frédéric Trouvé, ancien employé, 79 ans, à l'Hospice. — François Jamain, journalier, 78 ans, veuve Thomas Jumeau, à l'Hospice. — Joseph Gautier, tisserand, 78 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Jeanne Personnelle, sans profession, 66 ans, rue de la Visitation. — Marie Lambeau, couturière, 39 ans, épouse Victor Thibault, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Anne Pouvreau, journalière, 25 ans, à l'Hospice.

Le 5. — Eustache Mayet, sans profession, 83 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 6. — Anne Beugnard, journalière, 69 ans, veuve Jean Lepage, rue Saint-Lazare. — Adolphe Piau, chapelier, 63 ans, à l'Hospice. — Marie-Léonie Gallais, 2 ans, rue de la Marine.

Le 7. — René Hupont, journalière, 79 ans, veuve Joseph Ploquin, à l'Hospice.

Le 8. — Bouché, employé, 59 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Joseph Lequeux, 40 ans, à l'Hospice.

Le 10. — Alphonsine Bougreau, 4 jour, au Petit-Puy.

Le 12. — Françoise Morel, sans profession, 62 ans, épouse Pierre Hermentot, rue de la Croix-Verte.

Le 13. — Madeleine Bouché, sans profession, 79 ans, rue de la Visitation.

Le 14. — Berthe-Marie-Adèle-Clémence Poitou-Duplessis, 49 ans, rue Cendrière.

Le 15. — Constant Coulon, ancien boulanger, 68 ans, rue du Portail-Louis. — Elisabeth Malécot, jardinière, 66 ans, épouse Urbain Rabideau, à l'Hospice.

Le 16. — Alexandre Guérin, tailleur d'habits, à l'Hospice. — Charles Naurrays, ancien palefrenier, 72 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Anne-Marie Lefèvre, sans pro-

fession, 82 ans, veuve Simon Effray, place Saint-Michel. — Angélique Messier, chapelière, 80 ans, veuve Toussaint Rousseau, à l'Hospice. — François-Antoine Béranger, 8 mois, à l'Hospice. — François Valteau, tisserand, 69 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 18. — Louise Louvet, propriétaire, 69 ans, veuve Désiré Toché, rue de Bordeaux. — Françoise Vauoel, blanchisseuse, 62 ans, à la Blanchisserie.

Le 19. — Joséphine Pipelier, journalière, 60 ans, rue de la Croix-Verte. — Armand Lizé, receveur principal des douanes retraité, 83 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 20. — René Barat, cordonnier, 68 ans, rue de Poitiers. — Alexandre Barousse, 20 mois, rue des Capucins. — Joséphine Bourgeon, chapelière, 54 ans, épouse Auguste Robert, à l'Hospice. — Urbain Hubert, journalier, 69 ans, à l'Hospice. — Marie Laporte, 4 jour, à l'Hospice.

Le 21. — Marie Trotouin, sans profession, 76 ans, veuve Honoré Poitvin, rue du Portail-Louis. — Noémie-Marie Hamet, 6 ans, rue de Poitiers. — Victoire Besnard, rentière, 61 ans, veuve Pierre-Victor Navello, rue du Marche-Noir. — Julie Desmé, sans profession, 65 ans, épouse Félix Bonnemère, rue du Temple.

Le 22. — Auguste Coutelet, menuisier, 86 ans, ruelle des Boires. — Georges-Louis Ribert, 3 ans 1/2, rue Saint-Nicolas. — René Baranger, 6 mois, rue de Fenet. — Pierre Vincent, journalier, 75 ans, à l'Hospice.

Le 23. — Louis-Julien Rochard, 73 ans, sabotier, rue du Portail-Louis. — André Marchand, journalier, 84 ans, à l'Hospice. — Marie Colinet, cultivatrice, 82 ans, veuve Joseph Chapin, à l'Hospice. — François Bouchet, voiturier, 60 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Jeanne-Louise Tessier, sans profession, 83 ans, veuve Pierre-Lambault, route de Rouen.

Le 25. — François Barbereau, menuisier, 45 ans, montée du Petit-Genève. — Marie Bauron, 4 jours, rue Notre-Dame. — Marie-Perrine Nail, tapissière, à l'Hospice. — Arthémise Péan, journalière, épouse Michel Lamarre, à l'Hospice.

Le 26. — Marie Allard, rentière, 59 ans, rue de Poitiers. — Marie Montaudon, sans profession, veuve Pierre Chevé, à l'Hospice.

Le 27. — Louise Dubois, sans profession, 54 ans, veuve Prosper Béatrix, quai de Limoges. — François Gérard, chiffonnier, à l'Hospice. — Louis-Alfred Pouvreau, 8 jours, rue de Fenet. — Marie Pineteau, sans profession, 82 ans, veuve Joseph Ragain, à l'Hospice.

Le 28. — Joséphine Masse, modiste, 48 ans, route de Varrains.

Le 29. — Julie Paiseau, journalière, 64 ans, veuve Julien Garnier, à l'Hospice. — Marie Gautier, blanchisseuse, 76 ans, veuve Jean-Baptiste Chanteloup, à l'Hospice. — Pierre Cholet, journalier, 78 ans, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 30. — Antoine Dovalle, garde-champêtre, 67 ans, à l'Hospice. — Madeleine Augué, journalière, 64 ans, veuve François Millard, à l'Hospice.

Le 31. — Jeanne Ragarre, couturière, 94 ans, veuve Clément Leroy, à l'Hospice. — Adalbert-Charles-Robert Vacquier, capitaine instructeur à l'École de cavalerie, 31 ans, place de la Bilange. — Emile Gautier, boulanger, 20 ans, rue Notre-Dame.

Publications de mariage.

François Commeau, laboureur (veuf), de Trédaniel (Vienne), et Jeanne-Marie Robin, ménagère, de Saumur.

Jacques-Michel Nuoth, domestique, de Paris, et Marie-Barbe-Elisabeth Cathomen, domestique, de Saumur.

Arthur-Jules Bazanté, domestique, et Anna Roland, domestique, tous deux de Saumur.

On lit dans le Figaro: « J'ai reçu un dé-luge de lettres me demandant des renseignements sur la personne et l'adresse du docteur Von Schmidt, qui guérit les affections cancéreuses et la carie des os sans opérations. Tout ce que j'ai raconté du docteur Von Schmidt est absolument vrai. Ses cures nombreuses et merveilleuses m'ont été confirmées cette semaine par les gens les plus compétents et qui ont assisté à la guérison des malades abandonnés par la science. Le docteur Von Schmidt demeure dans sa maison de santé, avenue du Trocadéro, 144 bis. Je crois que sa consultation a lieu tous les jours, le matin avant midi. » — J. R.

Nous savons d'ailleurs que cette maison de santé est la plus confortable et la plus hygiénique de toutes celles connues jusqu'à ce jour. En dehors des maladies dont parle le rédacteur du Figaro, la méthode du docteur G. Von Schmidt s'emploie avec un vrai succès dans les affections de l'estomac, du foie, des intestins et les tumeurs et plaies malignes. N. D. L. R.

Le Grand Almanach pour 1880 vient d'être mis en vente chez tous les libraires.

Ce magnifique volume in-8° illustré contient une page consacrée à chaque jour de l'année, on y trouve: plus de 80 belles gravures, des anniversaires historiques, des menus quotidiens, des mots et maximes, une profusion d'anecdotes, des articles utiles et curieux, les conseils du médecin à la maison, des recettes de toutes sortes et les faits importants de l'année précédente. — PRIX: 4 fr. 50.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS BANQUIER

La Maison se charge :

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets, publics, coupons de

rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.

8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

BANQUE DE PRÊTS A L'INDUSTRIE

Capital : Six Millions de Francs.

Siège social : 7 et 9, rue Tailbout, Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. PALOTTE, ingénieur, sénateur, président;
RIGAL, docteur en droit;
DE BULLEMOND, officier de la Légion-d'Honneur;
LALOU, banquier;
VATEL, industriel;
CRETEY, ancien notaire;
ROLLAND d'ESTAPES, chevalier de la Légion-d'Honneur, propriétaire;
LÉVY, commandeur de la Légion-d'Honneur, ancien maire, président des chambres syndicales de la Seine.

SUCCESSALE DE SAUMUR

29, Rue Saint-Jean.

La succursale de la Banque de Prêts à l'Industrie se charge des opérations suivantes :

Ordres de bourse, achat et vente au comptant des valeurs cotées sans autre courtage que celui de l'agent de change, soit : 1 fr. 25 par mille francs. Souscription sans frais à toutes les émissions d'actions ou d'obligations.

Encaissements, versements, échange de titres, conversions, etc., etc.

Payements de tous coupons.

LE CONSEILLER

Journal industriel, financier et politique.

Propriété de la Banque de Prêts.

ABONNEMENT :

4 fr. pour un an. Abonnement d'essai :
7 fr. pour deux ans. 1 fr. pour trois mois.
9 fr. pour trois ans.

Les abonnés au journal le Conseiller pourront faire encaisser leurs coupons gratuitement.

Mme BERTHE, la somnambule du Journal du Magnétisme (fondé par le baron du Potet, 22^e année; 6 fr. par an; le n° 25 cent.). Célèbre pour le traitement des MALADIES. Consult. par correspondance, 3, rue Monthabor, Paris.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

LES RESSOURCES

DE

MA TANTE JEANNE

HISTOIRE CAMPAGNARDE.

(Suite.)

La situation était d'un triste à mourir et je ne savais vraiment pas ce qui allait advenir de tout cela lorsque tante Jeanne m'envoya, tout à fait en cachette, quérir M. le curé.

Le digne homme accourut en toute hâte. Dès qu'on avait besoin de lui, il retrouvait ses jambes de vingt ans, et Dieu sait si, pour nous aider, il leur avait souvent donné de la besogne.

Et puis, il faut bien l'avouer aussi, tante Jeanne n'était pas une femme ordinaire, et M. le curé, qui l'estimait grandement, à cause de ses vertus et de ses mérites, ne demandait qu'à lui être utile et serviable en toute occasion.

Le prêtre arriva donc.

Tante Jeanne et lui se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre; il prêtait une attention extraordinaire à ce qu'elle lui disait; puis ils passèrent quelques instants tous les deux, en grand secret, dans la chambre où était l'armoire à linge qui servait de coffre-fort à tante Jeanne.

Après cela, M. le curé s'appréta pour repartir, cherchant avec précipitation ses lunettes et son bréviaire qu'il avait mis sur la table à ouvrage, dans la première pièce. — Il avait une physionomie affairée et joyeuse tout à la fois qui dénotait quelque chose d'extraordinaire.

Tante Jeanne me dit alors : — Va tout de suite mettre une blouse propre, ton pantalon et ton chapeau des dimanches.

Pendant que je m'habillais, elle-même faisait at-teler, en pressant le domestique auquel elle avait commandé cette besogne, le cabriolet dont mon frère se servait pour aller aux divers marchés du département.

Elle lui avait largement mesuré la provende d'avoine, à ce cheval qu'elle allait envoyer en voyage, car elle voulait que chacun fût récompensé selon ses mérites, soigné selon son labeur, et probablement elle lui donnait une longue course à fournir pour le si bien lester d'avance.

Quand tout fut prêt, elle me donna pour conducteur à M. le curé qui devait me dire de quel côté il fallait nous diriger une fois que nous serions en route.

Un peu plus loin de la ferme j'espérais obtenir une plus ample confiance, car tout ce mystère ne laissait pas que de m'intriguer beaucoup, beaucoup plus à coup sûr que je ne voulais le laisser voir.

— Tourne à droite, mon cher enfant, me dit le curé, quand nous fîmes hors de la cour.

Je tournai, en effet, à droite, aussitôt après avoir dépassé le grand portail, et nous voilà partis bon train, car notre tante ayant elle-même porté une généreuse ration d'avoine à la jument que nous avions prise, la brave bête tenait à la mériter pour obtenir la même largesse une autre fois encore.

Je sentais que j'allais être en tiers avec tante Jeanne et avec M. le curé dans quelque gros secret concernant la maison, et j'étais tout fier de l'importance que cela me donnait à mes propres yeux en attendant celle que je devais acquérir aux yeux d'autrui.

Pendant que nous trottions sur la grand'route, dans son cabriolet, Aubin était rentré à la ferme et il disait à tante Jeanne :

— Vous avez prêté la voiture à M. le curé ?

Mon frère nous avait vu passer de loin, depuis le champ où il travaillait, entouré de ses domestiques, et il se demandait où nous pouvions bien aller ainsi avec la jument grise et la voiture dont il faisait un si fréquent usage depuis quelque temps.

— Oui, répondit tante Jeanne; cela ne vous contrarie pas, je l'espère, mon cher Aubin ?

— A coup sûr non, tout ce que vous faites est bien fait pour moi, et vous le savez, n'est-ce pas, ma chère tante ? reprit Aubin.

Mais comme j'ai absolument besoin d'aller à la

foire demain matin dimanche, je prierai quelqu'un de nos voisins de me donner une place dans sa voiture.

La grande grise serait trop fatiguée pour repartir aussitôt, au cas même où elle reviendrait de bonne heure ce soir.

— Qui veut aller loin et longtemps ménage sa monture, et Jacques me fait l'effet de n'en rien savoir, à la façon dont il mène la pauvre bête.

— M. le curé est peut-être pressé, dit tante Jeanne.

— C'est probable, conclut Aubin, car ils vont un rude train.

Le fait est qu'en la conduisant au pas qui lui était habituel, je ne surmenais pas la grande grise, mais mon frère avait de si ardents tourments intimes et de si douloureuses préoccupations que son caractère finissait par s'en altérer très-sérieusement, et lui, qui d'habitude était d'humeur toujours égale et facile, il devenait, même sans s'en douter, et à coup sûr sans s'en rendre compte, quinqué et difficile à servir, presque impossible à contenter; mais nous, qui l'aimions, nous ne pouvions lui en vouloir, sachant bien que son cœur n'y était pour rien.

Il fallait qu'il souffrit beaucoup pour en arriver à ce degré d'acrimonie, et tante Jeanne en l'écoutant en avait l'âme tout attristée.

(A suivre.)

M. D'AGHONNE.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
 Ecrire à M. le C^{ie} CLERY à Marseille.

Salernes, 15 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messager de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prie de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messager, et plus tard je vous adresserai une lettre de

remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée,
 Dame BERNARD, accoucheuse,
 à Salernes (Var)

(Voir aux annonces.)

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même

après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N^o 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N^o 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysoux (Haute Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle coûte encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en

boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, pharmacien et épiciers. — De BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.		10 h. 30 matin.		10 h. 54 matin.	
8 10 —				9 15 soir.	
1 25 soir.		4 50 soir.			
4 55 —					
7 40 —		11 35 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.		8 h. 52 matin.		9 h. 48 matin.	
10 45 —		3 35 soir.		4 15 soir.	
12 15 soir.		5 14 —		6 25 —	
6 45 —		10 22 —		11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 FÉVRIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse	Date.	Dernier cours.	Hausse	Baisse	Date.	Dernier cours.	Hausse	Baisse	Date.
3 %	82 25	20		Crédit Foncier colonial	530	17 50		Canal de Suez	765	3 75	
3 % amortissable	83 70	20		Crédit Foncier, act. 500 f.	1117	50	2 50	Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	114 50		10	Obligations foncières 1877	369			Société autrichienne	595	5	
5 %	116 15	10		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	718	75		OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	512	1		Crédit Mobilier	673	50		Orléans	383		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	540			Crédit Foncier d'Autriche	769	25	1 35	Paris-Lyon-Méditerranée	384		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512			Est	721	25	2 50	Est	381	50	
— 1865, 4 %	531	1		Paris-Lyon-Méditerranée	1180			Nord	386	25	
— 1869, 3 %	402	75	75	Midi	880	5		Ouest	384		
— 1871, 3 %	398			Orléans	1502	50	7 50	Midi	381	75	
— 1875, 4 %	320			Ouest	1195	13		Paris (Grande Ceinture)	380		
— 1876, 4 %	519			Compagnie parisienne du Gaz	1317	50	1 25	Paris-Bourbonnais	383	50	
Banque de France	3220	5		C. gén. Transatlantique	635		7 50	Canal de Suez	574	75	
Comptoir d'escompte	873	75	3 75								
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — — — soir.	
3 — 32 — — — — — express.	
7 — 15 — — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
19 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A VENDRE

A près de 80/0.

PETITE MAISON A PARIS

Située au centre de Grenelle. Elle comprend: deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit: 2,532 fr. — Prix: 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1880.

UNE MAISON

Comprenant deux corps de bâtiments.

Sur la rue, au rez-de-chaussée, cuisine et salle à manger; au premier, salon, deux chambres, mansardes et greniers.

Sur le jardin, salon, salle à manger et vestibule; au premier, quatre chambres à coucher;

Jardin, pompe, lieux d'aisances, deux belles caves;

Un autre bâtiment dans le jardin, pouvant être converti en un vaste appartement.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, ou à M^{me} FILLOLRAU. (19)

A VENDRE

UNE JUMENT ALBAZANE

Demi-sang.

Taille: 1 mètre 55 centimètres.

Se monte et s'attelle. Peut porter un fort poids.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT.

- 1^o MAISON DE MAÎTRE, avec jardin et servitudes;
 - 2^o MAISON DE JARDINIER, avec jardin de un hectare environ;
 - 3^o Autre MAISON DE JARDINIER, avec jardin de un hectare et demi;
- Le tout situé place du Chardonnet. S'adresser à M. CHAMBOURDIN, propriétaire. (45)

ON DEMANDE un garçon de magasin connaissant l'entretien des voitures et harnais. S'adresser au bureau du journal.

PUITS FORÉS

Ces Puits peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs.

Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison. S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menitrie (Maine-et-Loire).

30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
 MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, Succ^r, ÉDITEUR

33, rue de Fleurus, 33 PARIS

33, rue de Fleurus, 33 PARIS

CINQ FRANCS PAR MOIS

jusqu'à CENT francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois

Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.

EXTRAIT DU CATALOGUE. — OUVRAGES DE FOND

- GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL** de la France, de l'Algérie et des Colonies. 100 cartes et texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix: 325 fr., payables 20 fr. par 4 mois, anciens et
- GRAND ATLAS UNIVERSEL** moderne, par Durou. 40 cartes double in-folio. Prix: 90 fr.
- TRAITE GENERAL DE BOTANIQUE** par HENRIECO, GÉRARD et REVELL. 4 beaux vol. gr. in-8° dont 2 vol. Atlas cont. 192 planches magnifiquement coloriées. Prix: 295 fr., payables 25 fr. par trimestre.
- TRAITE GENERAL D'HORTICULTURE** théorique et pratique, par GÉLARD, DUCLOS et HENRIECO. 6 beaux vol. grand in-8°, dont 3 Atlas contenant 192 planches magnif. color. 295 fr., payables 25 fr. par trimestre.
- FLORE MÉDICALE** USUELLE ET INDUSTRIELLE du sixième siècle, par DUPUIS, REVELL et BAILLON. 6 beaux vol. gr. in-8°, dont 3 Atlas contenant 152 planches in-4°, magnifiquement coloriées. Prix: 330 fr., payables 30 fr. par 3 mois.
- LES TISSUS ANCIENS** reconstitués à l'aide du costume, des miniatures et des documents inédits, par GUYARD. (Ouvrage hors concours à l'Exposition de 1878.) 50 planches. Ouvrage s'adressant aux dessinateurs de l'industrie, orfèvres, bijoutiers, fondeurs, papiers peints, vitraux, broderies, céramique, etc. 50 planches en carton. Prix: 80 fr.
- DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE** par D'ORBIGNY et un grand nombre de nos savants éminents. Nouvelle édition. 25 volumes Texte et Atlas de 340 planches en 3 volumes. Prix: 480 fr., payables 50 fr. par trimestre.

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

MERVEILLEUX

12^e MONTRE CYLINDRE AMÉRICAINE

se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relief, envoyée franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaines de tout prix et genre. Adr. mandat ou timb. au dépositaire de France 6, Triboulet r. Clos-S^t-Paul à Besançon (Doubs)

LE MÊME Seul fab^r ayant exposé à Sydney (Australie) VEND:
 Montres à clef ordinaires 5 fr.
 Montres-Réveil à cylindre 18 fr.
 Remontoirs tout Argent, à s^t 25 fr.
 Remontoirs tout OR, à s^t 28 fr.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:
 Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
 Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 42 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville, à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

Voulez-vous augmenter vos Revenus?

ACHÉTEZ

de la Rente Française d'après le système de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BANQUES DÉPARTEMENTALES

Conseil donné par

L'ÉPARGNE NATIONALE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

L'unique Journal financier ne s'occupant que de combinaisons assurant à l'Épargne l'augmentation du Capital et du Revenu.

Renseignements sur toutes les Valeurs, Publication de tous les Tirages.

Abonnement: UN Franc par An

Adresser les demandes 62, rue de Provence, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Goddet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le